

## Ont obtenu la grande distinction :

MM.

- |                            |                                 |
|----------------------------|---------------------------------|
| 1 Noé, G., de Liège.       | 7 Cruysmans, H., d'Anvers.      |
| 2 Schmidt, E., de Liège.   | 8 Masson, Ed., de Huy.          |
| 3 Delruelle, J., de Liège. | 9 Canon, L., de Thuin.          |
| 4 Faucau, J., de Liège.    | 10 Lascz, Th., de Stanisrewice. |
| 5 Danse, Ch., de Liège.    | 11 Rogowski, M., de Bajanowko.  |
| 6 Despret, G., de Binche.  | 12 Orval, I., de Chaudfontaine. |

## Ont mérité la distinction :

MM.

- |                                      |                                   |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Lemaire, L., de Liège.             | 20 Daubresse, G., de La Louvière. |
| 2 Chantraine, A., d'Alost.           | 21 Demeure, A., de Saintes.       |
| 3 Delleur, J., de Liège.             | 22 Bertemati, C., de Xérés        |
| 4 Mélotte, F., de Liège.             | 23 Stassart, S., de Verviers.     |
| 5 Morel, F., de Lodelinsart.         | 24 Pepin, A., de Balâtre.         |
| 6 Gouppy, H., de Rotheux.            | 25 Namur, L., de Gand.            |
| 7 Groutars, J., de Curange.          | 26 Jamar, E., de Liège.           |
| 8 Vermeire, G., de St-Nicolas.       | 27 Zoude, E., de Poix.            |
| 9 Verniory, G., de Wellin.           | 28 Grodzicki, F., de Debico.      |
| 10 Beduwé, L., de Liège.             | 29 Lechat, E., de Liège.          |
| 11 Polet, A., de Couthuin.           | 30 Becker, H., de Liège.          |
| 12 Frenkel, A., de Berdichen.        | 31 Liebert, W., de Stanislawid.   |
| 13 Mercurian, St., de Smyrne.        | 32 Delbouille, S., de Montegnée.  |
| 14 Schmidt, F., de Liège.            | 33 Chausteur, N., de Gilly.       |
| 15 Lejeune, O., de Comblain-la-Tour. | 34 Bellefroid, J., de Liège.      |
| 16 Merlot, J., de Liège.             | 35 de Rossius, Ch., de Liège.     |
| 17 Faber, J., de Mellier.            | 36 Beduwé, F., d'Aix-la-Chapelle. |
| 18 Verwins, J., de Verviers.         | 37 Defays, J., de Warfusée.       |
| 19 Jottrand, F., de Namur.           | 38 Courtois, L., de Mons.         |
|                                      | 39 Werner, S., de Varsovie.       |

## Personnel enseignant.

### Décès.

Le 10 novembre dernier est décédé à Liège, à l'âge de 70 ans, M. Ch. Maynz, professeur de Pandectes,

qui venait d'être admis à l'éméritat, mais qui avait accepté de continuer son cours.

La perte de ce professeur éminent, de ce romaniste d'une si grande autorité, a été vivement ressentie, non-seulement par l'Université de Liège, qui était fière de le posséder, mais par l'Université et le barreau de Bruxelles, où il avait occupé un rang si distingué.

Surmontant ses souffrances avec un courage héroïque, il faisait encore ses leçons quelques jours avant sa mort.

Les honneurs académiques lui ont été rendus le 13 novembre ; des députations de l'Université et du barreau de Bruxelles étaient venus se joindre à nous. Le Recteur de l'Université de Liège, MM. Houet, doyen de la Faculté de droit ; Arntz, au nom de l'Université de Bruxelles, Splingard, au nom du barreau de cette ville, Guillot, au nom des étudiants, ont exprimé les douloureux regrets qu'excitait la mort de Maynz ; ils ont rappelé ses grandes qualités et ses travaux.

### **Nominations et Attributions.**

Par arrêtés royaux du 16 octobre 1882 ont été promus à l'ordinariat : MM. Paul Frédéricq et N. Lequarré, de la Faculté de philosophie ; Putzeys, Gilkinet et Léon Frédéricq, de la Faculté de médecine.

La mort de M. Maynz, au mois de novembre, pouvait causer une interruption très préjudiciable dans le cours important des Pandectes. La Faculté de droit et le gouvernement ont fait appel au dévouement de M. Fernand Thiry, qui possédait parfaitement le cours